
Fiches thématiques

Salariés du privé
selon le secteur d'activité
de l'employeur

Avertissement

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser conjointement les domaines de l'emploi et des salaires.

Un effort particulier est fait sur la complétude et la mise en cohérence des différentes sources. En effet, cet ouvrage s'appuie à la fois sur des sources administratives (Déclarations annuelles de données sociales ou DADS, base Non-salariés, etc.) mais aussi sur des données d'enquête (enquête Emploi, Acemo, etc.) et sur les estimations d'emploi. Or, ces différentes sources n'ont pas la même « actualité » : les données les plus récentes des DADS portent sur l'année 2009 contre 2010, voire 2011 pour l'enquête Emploi.

De ce fait, la Vue d'ensemble de cet ouvrage s'appuie en partie sur des données récentes portant sur l'année 2011, alors que les fiches thématiques s'arrêtent, le plus souvent, en 2009 pour des raisons de cohérence.

Pour les mêmes raisons de cohérence, les données des fiches couvrent le plus souvent la seule France métropolitaine, cette réserve ne concernant pas, bien entendu les 2 fiches consacrées aux Dom.

Les sites internet www.insee.fr, www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la Dares) et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

2.1 Emploi et salaires dans l'industrie

L'industrie connaît depuis 2001 une baisse continue de ses **effectifs**. Le nombre de salariés dans l'industrie a ainsi fortement baissé sur la période 2005-2009 : - 2,2 % par an en moyenne. En 2009, en moyenne, 3,4 millions de personnes y sont salariées (hors intérim), soit une baisse de 327 000 postes sur quatre ans. Avec l'emploi intérimaire travaillant dans l'industrie, la baisse est encore plus marquée : - 424 000 postes. Outre les effets de conjoncture depuis le début de la crise en 2008, cette baisse résulte aussi de la poursuite de l'externalisation de certaines fonctions au profit du secteur tertiaire.

L'emploi salarié industriel est principalement masculin (près de 73 %), souvent ouvrier et plutôt âgé ; la part du temps partiel y est également très faible (6 %). En 2009, près de la moitié des salariés de l'industrie sont des ouvriers et plus d'un quart sont des professions intermédiaires. La proportion de cadres (17 %) est semblable à celle de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (SMNA), tandis que les employés y sont trois fois moins nombreux (8 % contre 27 %). Cette structure socioprofessionnelle a peu changé au cours des cinq dernières années : la part des employés et surtout des ouvriers diminue légèrement au profit des professions intermédiaires et surtout des cadres. Les femmes sont très présentes parmi les employés (79 %). Elles représentent 22 % des ouvriers. Enfin, les salariés de l'industrie sont relativement âgés : les jeunes y sont sous-représentés par rapport à la moyenne du SMNA (8 % de moins de 25 ans dans l'industrie, contre 12 %) tandis que les 50 ans ou plus y sont plus nombreux (21 % contre 19 %).

En 2009, le **salaire moyen net** annuel d'un **équivalent-temps plein** (EQTP) dans l'industrie s'élève à 26 010 euros, soit 6,0 % de plus que dans l'ensemble du SMNA. Le caractère plus

masculin et plus âgé de l'emploi industriel explique cet écart.

Le salaire net moyen réel (en euros constants) en EQTP est en hausse sur l'année 2009 de 1,3 %, soit une accélération par rapport à l'année précédente (+ 0,8 %) en raison du fort ralentissement de l'inflation. Entre 2005 et 2009, les salaires réels dans l'industrie ont en moyenne évolué de + 1,3 % par an contre seulement + 0,9 % pour l'ensemble du SMNA. Ce mouvement s'explique pour partie par la forte proportion d'emplois peu qualifiés dans les emplois détruits du secteur. Cette évolution générale masque d'importantes différences entre sous-secteurs. Pendant cette période, les salaires réels ont augmenté de 1,9 % par an en moyenne dans les industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution et dans la cokéfaction et raffinage tandis que dans la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (deuxième plus gros employeur dans l'industrie avec 16 % des effectifs), la hausse a été moins prononcée (1,0 % par an en euros constants entre 2005 et 2009).

La dispersion des salaires, mesurée ici par le **rapport interdécile** est de 2,9 dans l'industrie. Les ouvriers ont les salaires les moins dispersés (1,9), devant les professions intermédiaires (2,0) et les employés (2,1). Les cadres ont le rapport interdécile le plus grand (2,7). Le salaire médian des cadres est plus de deux fois supérieur à celui des employés et ouvriers.

En 2009, 10 % des salariés de l'industrie ont gagné moins de 14 570 euros nets annuels tandis que les 10 % les mieux rémunérés gagnaient plus de 41 630 euros. La médiane s'établit à 21 480 euros, soit 1 790 euros nets mensuels. Le salaire médian dans l'industrie est ainsi 9 % plus élevé que dans l'ensemble des salariés du SMNA. ■

Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

Salaire net : salaire net de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Il ne comprend pas les participations qui ne sont pas imposables.

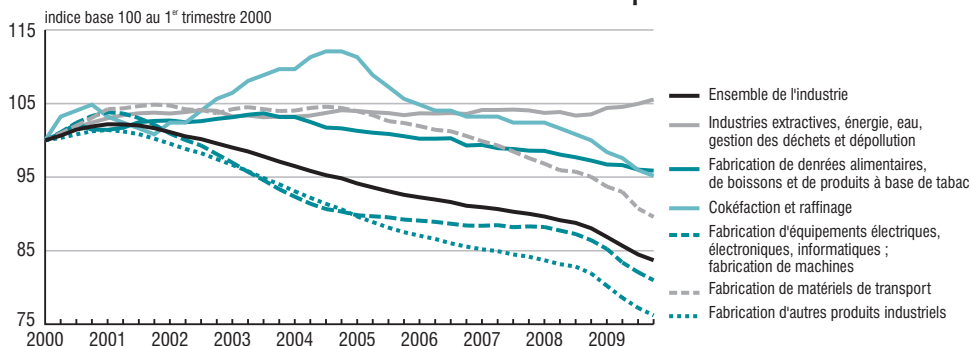
Équivalent-temps plein (EQTP) : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Les postes à temps complets sont annualisés pour ceux qui ne couvrent pas toute l'année et les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Les règles de calcul ont été légèrement modifiées par rapport à l'édition précédente.

Rapport interdécile, décile, médiane : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Insee *Références Web* L'industrie en France, édition 2009.

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés de l'industrie par sous-secteurs



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans l'industrie selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

	En 2009					Répartition des salariés en 2005
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	16,9	95,2	24,3	2,4	23,5	14,8
Professions intermédiaires	27,3	94,2	22,5	5,9	20,2	26,1
Employés	8,2	77,7	79,2	14,9	19,0	8,9
Ouvriers	47,7	96,0	22,2	9,3	21,1	50,2
Ensemble	100,0	93,9	27,3	7,7	21,1	100,0
Ensemble (en milliers)	3 410	3 201	930	261	719	3 737

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2009, estimations d'emploi.

3. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	14 570	27 320	18 530	12 860	13 950
Q1	17 110	33 630	21 870	14 760	15 830
D5 (médiane)	21 480	42 220	26 180	18 020	18 460
Q3	29 220	55 340	31 630	22 120	22 030
D9	41 630	74 560	37 860	26 970	26 330
D9/D1	2,9	2,7	2,0	2,1	1,9
Moyenne	26 010	48 690	27 550	19 220	19 580

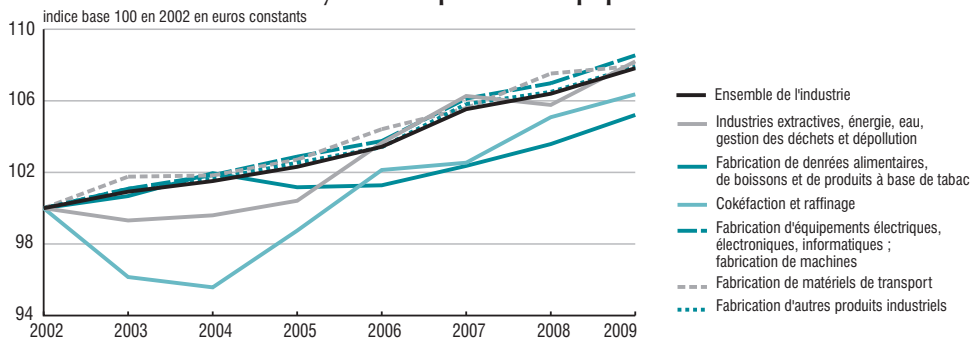
1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2009, 10 % des salariés en EQTP de l'industrie perçoivent un salaire annuel net inférieur à 14 570 euros, 25 % un salaire inférieur à 17 110 euros.

Source : Insee, DADS 2009 définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent-temps plein dans l'industrie



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

2.2 Emploi et salaires dans la construction

L'emploi dans la construction avait été très dynamique de 2004 à 2007 : + 3,8 % en moyenne annuelle. En 2008, cette croissance s'est altérée en lien avec la baisse de l'activité (+ 2,3 %) et en 2009 l'emploi a reculé (- 2,2 %). Sur la période 2005-2009, le secteur a créé 120 000 emplois, soit une hausse moyenne de 2,2 % par an. Les **effectifs** dans la **construction de bâtiments** (11 % du secteur) ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des deux autres sous-secteurs : + 4,2 % en moyenne par an contre 2,4 % dans le **génie civil** (secteur où les grandes entreprises sont très présentes et qui emploie 11 % des effectifs) et 1,9 % dans les **travaux de constructions spécialisés** (secteur où domine l'artisanat et qui pèse pour 78 % des effectifs).

La répartition par catégorie socioprofessionnelle est très spécifique avec une forte proportion d'ouvriers (68 % en 2009 contre 32 % pour l'ensemble des salariés du secteur marchand) et une faible proportion de cadres (7 % contre 17 %). La tendance depuis 2005 est cependant à la hausse pour les plus qualifiés, cadres et professions intermédiaires (+ 1,2 point).

Ce secteur est plutôt jeune et masculin : en 2009, 17 % des salariés de la construction ont moins de 25 ans contre 12 % dans l'ensemble des secteurs. Cette jeunesse résulte de l'importance des récents flux d'embauche et de la difficulté du secteur à conserver les salariés plus âgés, du fait notamment des conditions de travail. En lien avec la prépondérance de l'emploi ouvrier, les femmes ne représentent que 11 % des

salariés. La proportion de temps partiel est particulièrement faible (5 % contre 16 % dans l'ensemble des secteurs marchands) en raison des modes d'organisation du secteur.

Dans la construction, le **salaire annuel net d'un équivalent-temps plein** s'élève en moyenne à 22 610 euros en 2009, soit 8 % de moins que pour l'ensemble des salariés du secteur marchand. Ce bas niveau de salaire s'explique par la structure de l'emploi du secteur (deux tiers d'ouvriers ; plus de jeunes, moins rémunérés).

Les salaires moyens des trois sous-secteurs de la construction sont relativement proches : 26 880 euros en 2009 dans la construction de bâtiments, légèrement moins dans le génie civil (25 970 euros) puis dans les travaux de construction spécialisés (21 510 euros). Ces différences s'expliquent par la part de cadres et de professions intermédiaires : elle est élevée dans la construction de bâtiments (36 %) et le génie civil (35 %) et nettement plus faible dans les travaux de construction spécialisés (22 %). Les salaires réels dans la construction ont augmenté, entre 2005 et 2009, plus que dans l'ensemble du secteur marchand (+ 1,4 % contre + 0,9 %), ce mouvement pouvant s'expliquer par la montée en qualification et les suppressions d'emplois de la fin de période.

La dispersion des salaires, mesurée ici par le rapport entre le 9^e et le 1^{er} décile, est plus faible que dans d'autres secteurs (2,4 contre 2,9 pour l'ensemble du privé), du fait de la prépondérance des ouvriers, dont les salaires sont moins dispersés. ■

Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

Construction de bâtiments : promotion immobilière et construction de bâtiments résidentiels ou non.

Génie civil : constructions de routes et voies ferrées, réseaux et lignes et autres ouvrages de génie civil.

Travaux de construction spécialisés : démolition et préparation des sites, travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation, travaux de finition et autres travaux de construction spécialisés.

Salaire net : voir *fiche 2.1*.

Équivalent-temps plein (EQTP) : voir *fiche 2.1*.

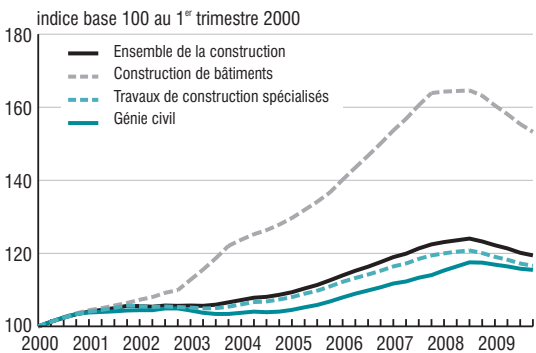
Pour en savoir plus

- « Entreprises de construction : résultats de l'EAE 2007 », *Chiffres et statistiques* n° 58, Commissariat général au développement durable, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, août 2009.

Emploi et salaires dans la construction 2.2

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés dans la construction

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, estimations d'emploi.



2. Emploi salarié dans la construction selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

en %

	En 2009					Répartition des salariés en 2005
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	7,2	98,2	15,0	3,4	24,7	6,2
Professions intermédiaires	17,6	94,6	13,0	9,9	17,9	17,4
Employés	6,9	65,4	92,8	8,6	20,6	7,9
Ouvriers	68,4	98,0	1,7	21,5	14,0	68,5
Ensemble	100,0	95,2	10,9	17,3	15,9	100,0
Ensemble (en milliers)	1 471	1 401	160	254	234	1 351

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, enquête Emploi 2009, estimations d'emploi.

3. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	13 900	23 130	17 240	13 000	13 510
Q1	16 350	29 530	20 660	15 060	15 730
D5 (médiane)	19 620	37 580	24 840	18 280	18 420
Q3	24 460	50 920	30 130	22 130	21 570
D9	32 740	71 700	36 880	26 720	25 280
D9/D1	2,4	3,1	2,1	2,1	1,9
Moyenne	22 610	45 010	26 660	19 400	19 150

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

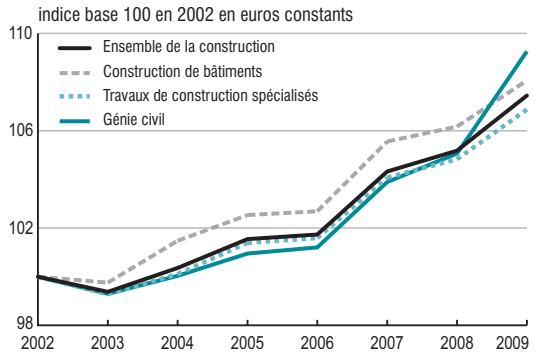
Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2009, 10 % des salariés en EQTP de la construction perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 900 euros, 25 % un salaire inférieur à 16 350 euros.

Source : Insee, DADS 2009 définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent-temps plein dans la construction

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.
Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).



2.3 Emploi et salaires dans le commerce

En 2009, l'emploi dans le commerce est quasiment au même niveau qu'en 2005 (+ 0,1 % en moyenne annuelle). Après avoir crû au cours des deux premières années (+ 0,8 % par an), il a stagné en 2008 puis reculé en 2009 (- 1,5 %). Sur toute la période le **commerce de détail**, qui représente plus de la moitié des **effectifs du secteur**, a augmenté (+ 0,7 % par an). À l'inverse, le **commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles** ainsi que le **commerce de gros** reculent sensiblement (- 0,9 % et - 0,5 % respectivement en moyenne par an). Le retournement de l'activité en 2008 a touché tous les secteurs sans modifier cette hiérarchie : le commerce de détail a moins reculé en 2009 (- 0,7 % contre - 2,5 % pour les deux autres sous-secteurs).

Le commerce recourt un peu plus fortement au temps partiel que l'ensemble du secteur marchand non agricole (SMNA, 17 % contre 16 %). L'emploi féminin y est bien développé : 50 % contre 41 % pour le SMNA. L'emploi dans le commerce est légèrement moins qualifié que l'ensemble du champ : 39 % d'emplois très qualifiés (cadres et professions intermédiaires) et 61 % d'emplois moins qualifiés (ouvriers et surtout employés) contre respectivement 41 % et 59 %. Entre 2005 et 2009, l'écart de qualification avec le reste des secteurs marchands s'est amoindri : la part des salariés très qualifiés s'est fortement accrue en quatre ans, gagnant près de cinq points. Parmi les emplois moins qualifiés, le poids relatif des ouvriers diminue fortement sous l'effet du recul de l'emploi dans la réparation automobile, tandis que la part des employés est stable.

En 2009, le **salaire annuel net** moyen pour un **équivalent-temps plein** dans le commerce s'élève à 22 180 euros. Il enregistre une hausse

sur l'année de 1,6 % en euros courants, soit une progression de 1,5 % en euros constants. De fortes disparités existent selon les sous-secteurs. Le salaire est nettement plus élevé dans le commerce de gros (supérieur de 22 % au salaire moyen du secteur commerce). À l'inverse, il est plus faible (de 15 %) dans le commerce de détail, dont plus de la moitié des emplois sont occupés par des employés. Le commerce d'automobiles et de motocycles se situe quant à lui près de la moyenne de l'ensemble du commerce. En 2009, 10 % des salariés du commerce gagnent moins de 13 370 euros nets annuels, tandis que les 10 % les mieux rémunérés gagnent plus de 35 240 euros. La médiane s'établit à 17 770 euros, soit près de 1 500 euros nets mensuels. C'est 10 % plus bas que pour l'ensemble du SMNA. Cette différence s'explique d'abord par la structure des qualifications : la décote du salaire médian de chacune des catégories socioprofessionnelles par rapport au reste du SMNA reste contenue entre 3,0 et 5,5 %. Elle s'explique en particulier par la relative jeunesse de la population concernée et une présence féminine plus forte que dans les autres secteurs. Dans le commerce, les cadres ont un salaire médian 2,2 fois plus élevé que les ouvriers et 2,4 fois plus important que celui des employés. L'éventail des salaires dans le secteur du commerce est, comme dans les autres secteurs le plus grand chez les cadres : leur rapport interdécile est de 3,1 contre 1,7 pour les ouvriers et employés.

Sur la période 2005-2009, la hausse annuelle moyenne des salaires réels a été modérée (0,8 % contre 0,9 % pour l'ensemble du SMNA). L'évolution moyenne est moins favorable pour le commerce de gros (+ 0,5 %) et plus dynamique dans le commerce de détail (+ 1,2 %). ■

Définitions

Commerce de détail, commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, commerce de gros : voir annexe *Glossaire*.

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

Salaire net : voir fiche 2.1.

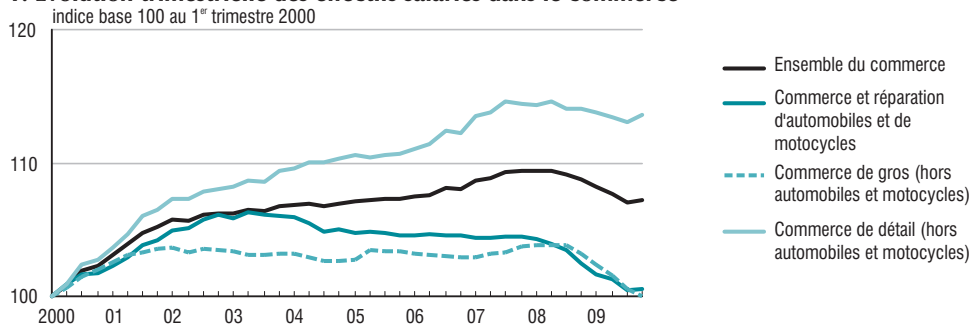
Équivalent-temps plein (EQTP) : voir fiche 2.1.

Pour en savoir plus

- « Les salaires dans les entreprises en 2008 : une hausse conséquente contrebalancée par l'inflation », *Insee Première* n° 1300, juin 2010.
- « Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2008 », *Insee Résultats*, série Société n° 111, octobre 2010.
- « Le commerce en France », *Insee Références*, décembre 2010.

Emploi et salaires dans le commerce 2.3

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés dans le commerce



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans le commerce selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

	En 2009					Répartition des salariés en 2005
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	12,4	93,5	33,3	1,9	18,4	10,7
Professions intermédiaires	26,8	92,5	43,6	10,2	14,1	23,9
Employés	40,1	68,2	76,9	20,1	14,1	40,2
Ouvriers	20,7	92,8	14,4	18,0	16,1	25,2
Ensemble	100,0	83,0	49,6	14,8	15,1	100,0
Ensemble (en milliers)	3 002	2 490	1 489	443	452	2 994

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2009, estimations d'emploi.

3. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	13 370	22 980	15 820	12 810	13 450
Q1	14 970	29 010	18 500	14 070	15 090
D5 (médiane)	17 770	37 080	22 260	15 710	17 200
Q3	23 570	49 510	27 400	18 200	19 980
D9	35 240	70 390	34 540	22 010	23 460
D9/D1	2,6	3,1	2,2	1,7	1,7
Moyenne	22 180	44 160	24 250	16 900	18 230

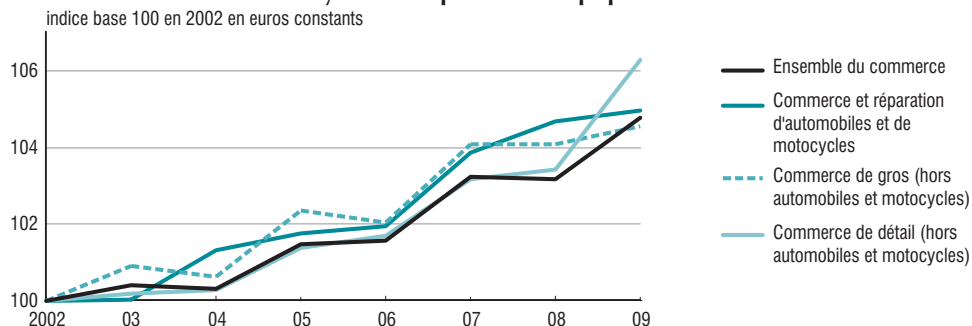
1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2009, 10 % des salariés en EQTP du commerce perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 370 euros, 25 % un salaire inférieur à 14 970 euros et 50 % un salaire inférieur à 17 770 euros.

Source : Insee, DADS 2009 définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent-temps plein dans le commerce



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

2.4 Emploi et salaires dans les transports et l'entreposage

Le secteur des transports et entreposage représente un peu plus de 1,3 million d'emplois en 2009, dont un quart environ dans les transports routiers de marchandises, un quart dans les transports aériens, ferroviaires et collectifs urbains, un cinquième dans les services postaux, et un cinquième dans l'entreposage et le stockage. Les **effectifs** des secteurs des transports et entreposage se sont globalement accrus de 4 % entre 2000 et 2009. La hausse a été particulièrement marquée entre 2000 et fin 2002, les années 2003 à 2009 enregistrant une baisse globale des effectifs, malgré une hausse ponctuelle en 2007 et jusqu'à la mi-2008.

Les transports et entreposage emploient globalement assez peu de jeunes (seuls 6 % des salariés ont moins de 25 ans pour 12 % pour l'ensemble du secteur marchand non agricole), un peu plus de seniors (21 % des plus de 50 ans contre 19 % en moyenne). Il s'agit d'une population principalement masculine (71 % contre 59 %) à forte proportion d'ouvriers (46 % contre 32 %).

Le secteur des transports et entreposage est cependant très hétérogène en termes d'activité et de composition de la main-d'œuvre. Les transports aériens et maritimes se caractérisent ainsi par une plus grande proportion de cadres (environ un quart), tandis que, dans les transports routiers de marchandises, les transports collectifs urbains et les autres transports terrestres, 7 à 8 emplois sur 10 sont des emplois d'ouvriers. Les services postaux, quant à eux, emploient essentiellement des employés et des professions intermédiaires. Ces différences structurelles expliquent en grande part que le **salaire moyen net annuel**

d'un équivalent-temps plein soit près de deux fois plus faible dans les transports routiers de marchandises que dans les transports aériens.

En 2009, le **salaire moyen net annuel en équivalent-temps** plein s'élève à 24 260 euros pour l'ensemble des secteurs des transports et entreposage, soit un niveau très proche de celui sur l'ensemble du secteur marchand non agricole (SMNA). 10 % des salariés du secteur gagnent moins de 15 150 euros net annuels en EQTP (soit moins de 1 260 euros par mois) tandis que les 10 % les mieux rémunérés en EQTP perçoivent plus de 35 450 euros (soit 2 950 euros). La **médiane**, qui partage les effectifs en deux parties égales en fonction de leur rémunération nette annuelle en EQTP, s'établit à 21 190 euros, soit 1 766 euros net mensuels. La dispersion des salaires, c'est-à-dire le rapport entre les 9^e et 1^{er} déciles est de 2,3 ; il est plus faible que dans l'ensemble du secteur marchand (2,9), du fait notamment de la moindre proportion de cadres. De plus, alors que le salaire médian des cadres et celui des professions intermédiaires sont proches de celui constaté sur l'ensemble du SMNA, les employés et les ouvriers sont mieux payés dans le secteur des transports et entreposage que dans l'ensemble du SMNA (salaire médian supérieur de respectivement de 15 % et 10 %).

En 2009, le salaire réel net en EQTP des salariés des transports et entreposage a augmenté de 1,5 %. Sur la période 2005-2009, les salaires nets réels par EQTP du secteur ont augmenté en rythme annuel moyen de 1,1 %, soit un rythme légèrement supérieur à celui de l'ensemble du secteur marchand non agricole (1,0 %). ■

Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

Salaires net annuel : salaire net de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Il ne comprend pas les participations qui ne sont pas imposables.

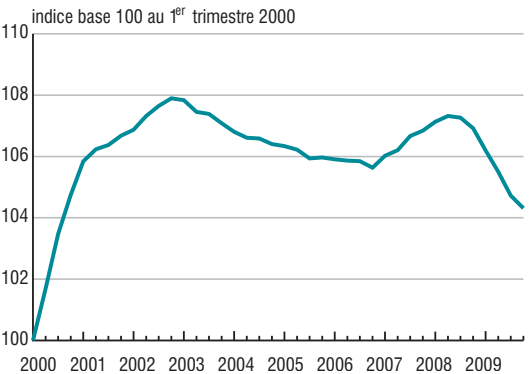
Salaire en équivalent-temps plein (EQTP) : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Les postes à temps complet sont annualisés pour ceux qui ne couvrent pas toute l'année et les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Les règles de calcul ont été légèrement modifiées par rapport à l'édition précédente (voir *annexe Glossaire*).

Médiane, rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

Emploi et salaires dans les transports et l'entreposage 2.4

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés des transports et entreposage

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, estimations d'emploi.



2. Emploi salarié dans les transports et l'entreposage selon la CS en 2009

en %

	En 2009					Répartition des salariés en 2005
	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	11,5	93,0	34,5	0,6	25,7	10,2
Professions intermédiaires	16,7	93,3	33,3	4,6	19,0	18,0
Employés	25,4	84,8	57,1	6,2	20,5	28,6
Ouvriers	46,3	90,6	10,1	7,3	21,3	43,2
Ensemble	100,0	89,9	28,8	5,8	21,2	100,0

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés.
Source : Insee, enquête Emploi 2009, estimations d'emploi.

3. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

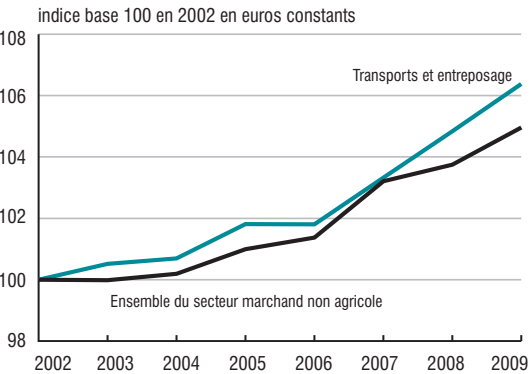
en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	15 150	25 230	18 370	14 660	14 530
Q1	17 580	30 280	21 280	16 060	16 740
D5 (médiane)	21 190	38 060	24 630	18 930	19 560
Q3	26 460	48 780	29 010	22 110	22 800
D9	35 450	68 740	34 450	27 090	26 780
D9/D1	2,3	2,7	1,9	1,8	1,8
Moyenne	24 260	44 720	25 790	20 060	20 390

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.
Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.
Lecture : en 2009, 10 % des salariés en EQTP du secteur des transports et de l'entreposage perçoivent un salaire annuel net inférieur à 15 150 euros, 25 % un salaire inférieur à 17 580 euros.
Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

4. Évolution du salaire net annuel moyen d'un équivalent-temps plein dans les transports et l'entreposage

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.
Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).



2.5 Emploi et salaires dans les services aux entreprises

Le secteur des services aux entreprises représente environ 2,8 millions d'emplois en 2009, dont un peu moins de un cinquième correspond à des emplois d'intérim, un peu plus du tiers à des activités de services administratifs et de soutien aux entreprises hors intérim, et le reste à des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Les **effectifs** de ce secteur se sont accrus de 19 % entre 2000 et 2007. En 2008 et début 2009, la récession économique provoque une chute particulièrement forte des effectifs de l'intérim, puis un léger rebond s'amorce courant 2009. Hors intérim, les services aux entreprises sont moins touchés par la crise que les autres secteurs : les effectifs sont quasiment stables en 2008 et 2009 dans les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises et ils ne reculent que modérément en 2009 dans les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques.

En moyenne, par rapport à l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (SMNA), les services aux entreprises emploient globalement plus de cadres (22 % contre 17 %) et moins d'employés (23 % contre 27 %). Malgré cette surreprésentation de catégories plutôt masculines, les services aux entreprises emploient globalement plus de femmes (47 % contre 41 %), notamment parmi les ouvriers (35 % de femmes contre 18 % en moyenne).

Les services aux entreprises sont cependant très hétérogènes. Les activités de recherche et développement, qui appartiennent aux activités scientifiques et techniques, se caractérisent ainsi par un grand nombre d'emplois très qualifiés (les cadres représentent 61 % des emplois), souvent occupés par des hommes, et plus de neuf fois sur dix à temps plein ; rares y sont les salariés de moins de 25 ans, tandis qu'un quart d'entre eux ont plus de 50 ans. *A contrario*, les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises emploient une large majorité (79 %) d'ouvriers et d'employés, plus souvent jeunes (20 % des ouvriers ont moins de 25 ans) et plus souvent à temps

partiel que dans l'ensemble du secteur concurrentiel. Dans ce dernier sous-secteur, la part du temps partiel augmente de 2 points entre 2008 et 2009 pour atteindre 21 %.

Ces différences structurelles expliquent que le **salaire annuel net** moyen d'un **équivalent-temps plein** (EQTP) soit très inférieur dans les activités de services administratifs et de soutien (18 700 euros en 2009) à celui dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (32 710 euros). Sur l'ensemble du secteur, le salaire annuel net moyen en EQTP s'élève en 2009 à 24 910 euros, soit en niveau, proche de la moyenne du secteur marchand non agricole (24 530 euros). Le salaire réel net des salariés des services aux entreprises augmente de 2,9 % en 2009, un peu plus qu'en 2008 (2,4 %). Il s'agit essentiellement d'un effet de structure, lié à la forte baisse de l'emploi intérimaire. Hors intérim, le salaire réel net n'augmente que de 0,3 % en 2009.

Entre 2005 et 2009, les salaires nets réels ont augmenté au rythme annuel moyen de 1,4 % par an dans le secteur des services aux entreprises, rythme supérieur à celui de l'ensemble du secteur privé.

En 2009, 10 % des salariés des services aux entreprises gagnent moins de 12 870 euros net annuels en EQTP tandis que les 10 % les mieux rémunérés perçoivent plus de 41 180 euros. La **médiane** s'établit à 18 770 euros, soit 1 564 euros nets mensuels.

La dispersion des salaires, mesurée par le rapport entre le 9^e et le 1^{er} **décile**, est importante dans ce secteur (valeur de 3,2) et s'explique en partie par la forte proportion de cadres. Mais c'est aussi le secteur où les salaires des cadres sont les plus dispersés, avec un rapport interdécile de 3,2, contre 3,0 pour l'ensemble des cadres du SMNA. Les ouvriers de ce secteur sont nettement moins bien payés que dans l'ensemble du SMNA (salaire médian de 15 400 euros contre 17 760 euros) alors que les autres catégories ont un salaire médian proche de celui de la catégorie équivalente dans l'ensemble du SMNA. ■

Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi.

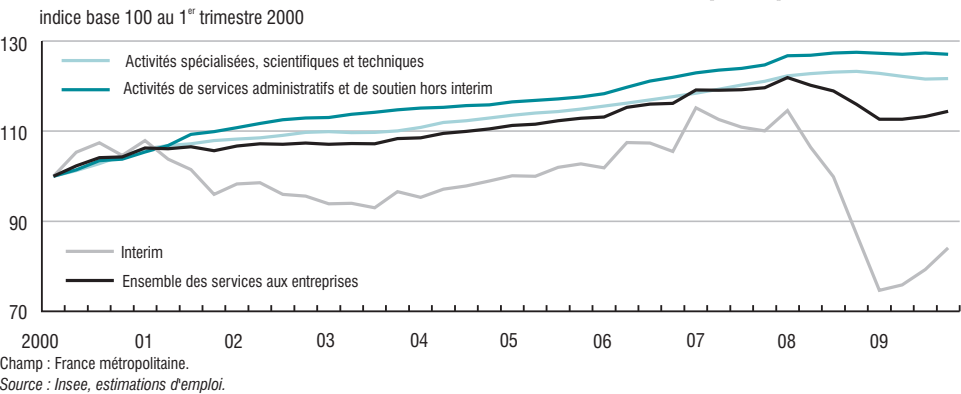
Équivalent-temps plein (EQTP) : voir *fiche 2.1*.

Salaires nets annuels : voir *fiche 2.1*.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

Emploi et salaires dans les services aux entreprises 2.5

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés des services aux entreprises par sous-secteurs

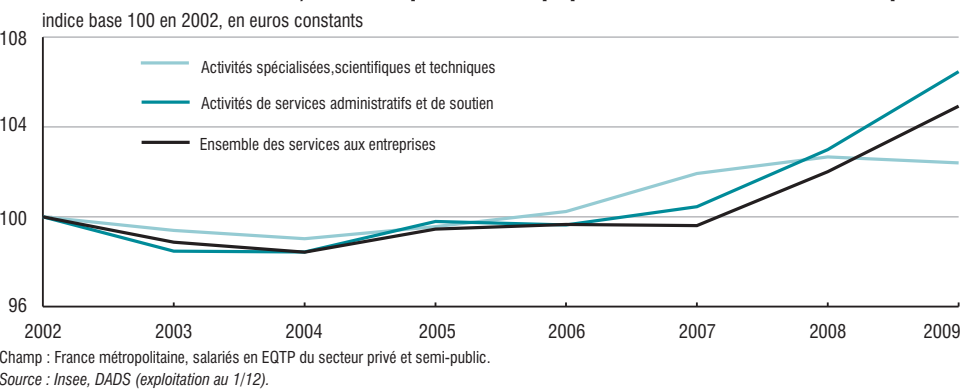


2. Emploi salarié dans les services aux entreprises selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	Répartition des salariés en 2005 en %
Cadres	22,5	92,2	39,7	2,6	21,4	20,5
Professions intermédiaires	22,3	88,6	49,2	10,8	13,4	20,6
Employés	23,5	75,6	67,9	13,6	17,4	23,8
Ouvriers	31,6	72,9	34,8	18,8	16,9	35,1
Ensemble	100,0	81,4	46,9	12,2	17,2	100,0

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés.
Source : Insee, enquêtes Emploi, estimations d'emploi.

3. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent-temps plein dans les services aux entreprises



4. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	12 870	23 460	15 810	12 600	12 050
Q1	14 880	28 810	18 710	14 390	13 440
D5 (médiane)	18 770	37 530	22 790	16 860	15 400
Q3	26 970	51 650	28 060	20 460	18 370
D9	41 180	76 240	34 940	25 140	22 390
D9/D1	3,2	3,2	2,2	2,0	1,9
Moyenne	24 910	47 350	24 680	18 280	16 890

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2009, 10 % des salariés en EQTP des activités de services aux entreprises perçoivent un salaire annuel net inférieur à 12 870 euros, 25 % un salaire inférieur à 14 880 euros.

Source : Insee, DADS (exploitation au 1/12).

2.6 Emploi et salaires dans les services aux particuliers

Le secteur des services aux particuliers représente 2,2 millions d'emploi en 2009, dont 490 000 salariés des particuliers employeurs. Les autres sous-secteurs sont l'hébergement-restauration (42 % des effectifs), les arts spectacles et activités récréatives (12 % des effectifs) et les autres services (24 %). Les **effectifs** de ce secteur, qui s'étaient fortement accrus entre 2000 et 2007 (+ 17 %), se stabilisent en 2008 et 2009. Jusqu'en 2007, la croissance du secteur était surtout due aux salariés des ménages employeurs et au sous-secteur de l'hébergement et restauration. Depuis, seuls les secteurs des arts, spectacles et activités récréatives, et autres activités de services connaissent une croissance régulière de leurs effectifs (respectivement + 1,6 % et + 1,1 % par an).

L'emploi du secteur présente trois caractéristiques liées : une majorité de femmes (65 %) et d'employés (59 %), et une forte proportion d'emplois à temps partiel (41 %). La proportion de cadres est deux fois moindre que pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (9 % contre 17 %), et n'a pas augmenté depuis 2005. Ces caractéristiques sont renforcées par la présence des salariés des ménages employeurs mais demeurent néanmoins marquées après exclusion de ce sous-secteur : 57 % de femmes, 48 % d'employés et 30 % de temps partiels, parts très au-delà de la moyenne. Les services aux particuliers emploient plus de jeunes (16 % de moins de 25 ans) que la moyenne (12 %), ce qui reflète à la fois un effet de structure (les employés, ici surreprésentés, sont plus jeunes en moyenne que les autres catégories de salariés dans l'ensemble de l'économie) et un effet propre à ce secteur (la part des jeunes y est supérieure à la moyenne pour chaque catégorie socioprofessionnelle). Ils emploient aussi plus de seniors (22 % contre 19 % en moyenne), surtout du fait des ménages employeurs. Corrélativement, les salariés de

25 à 50 ans sont sous-représentés dans ce secteur (62 % contre 70 %).

En 2009, le **salaire moyen net** annuel d'un **équivalent-temps plein** (EQTP) dans les services aux particuliers, hors salariés des ménages employeurs, s'élève à 19 730 euros, soit 20 % de moins que dans l'ensemble du secteur marchand non agricole (SMNA). La forte proportion d'employés et la faible part de cadres expliquent en partie cette faiblesse du salaire moyen, mais des spécificités sectorielles jouent aussi, notamment le fort *turnover* et la faible qualification dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. Également caractérisé par un fort *turnover*, le secteur des arts, spectacles et activités récréatives emploie toutefois plus de cadres (24 %) et le salaire moyen en EQTP s'élève à 25 770 euros, soit 5 % de plus que la moyenne du salaire du SMNA. En 2009, le salaire réel net des salariés des services aux particuliers (hors ménages employeurs) augmente de 0,8 %, après 0,3 % en 2008. Entre 2005 et 2009, il a augmenté en moyenne de 0,9 % par an, à un rythme légèrement plus faible que le secteur concurrentiel pris dans son ensemble.

En 2009, 10 % des salariés des services aux particuliers, hors salariés des ménages employeurs, gagnent moins de 12 740 euros nets annuels en EQTP tandis que les 10 % les mieux rémunérés perçoivent plus de 28 600 euros. La **médiane** s'établit à 16 580 euros, soit 1 382 euros nets mensuels.

La dispersion des salaires, mesurée par le rapport entre le 9^e et le 1^{er} **décile**, est de 2,2. Cette faible dispersion, par rapport aux autres secteurs, reflète la faible proportion de cadres. Pour chaque catégorie socioprofessionnelle, le salaire médian est inférieur dans les services aux particuliers à celui de la catégorie équivalente sur le SMNA. C'est pour les cadres que l'écart est le plus marqué (- 19 %). ■

Définitions

Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi (voir *annexe Glossaire*).

Salaire net annuel : voir *fiche 2.1*.

Salaire en équivalent-temps plein (EQTP) : voir *fiche 1.1*.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

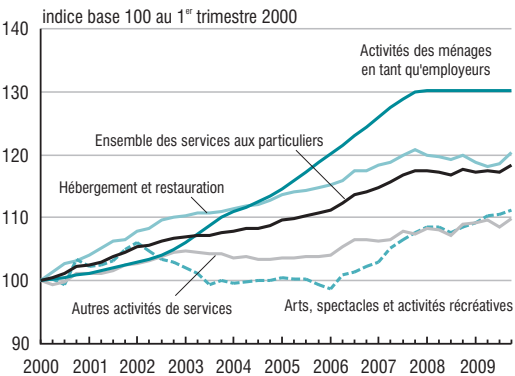
Pour en savoir plus

- « Encadré Les salariés des particuliers-employeurs en 2008 », *Insee Références Emploi et Salaires*, édition 2011.

Emploi et salaires dans les services aux particuliers 2.6

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés des services aux particuliers

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, estimations d'emploi.



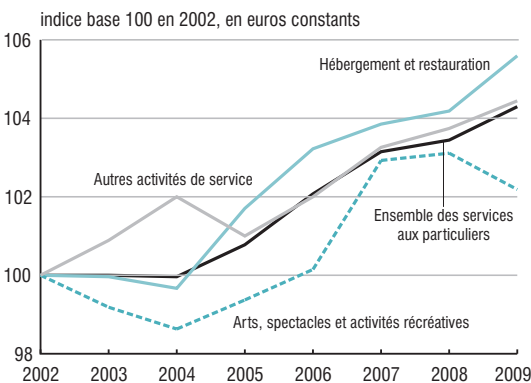
2. Emploi salarié dans les services aux particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009 en %

	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	Répartition des salariés en 2005
Cadres	8,9	75,1	46,3	4,9	27,0	9,0
Professions intermédiaires	17,2	72,5	50,6	12,7	14,5	16,1
Employés	58,7	48,9	81,5	17,9	23,9	59,5
Ouvriers	15,3	75,4	25,4	18,9	18,6	15,4
Ensemble	100,0	59,3	64,5	16,0	21,7	100,0

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés.
Source : Insee, enquêtes Emploi, estimations d'emploi.

3. Évolution du salaire net annuel moyen d'un EQTP dans les services aux particuliers

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public, hors salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).



4. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009 en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	12 740	17 680	13 930	12 490	12 640
Q1	14 250	23 190	16 440	13 770	14 310
D5 (médiane)	16 580	31 050	20 070	15 480	16 510
Q3	20 880	41 180	24 900	17 900	19 660
D9	28 600	57 060	31 750	21 340	23 690
D9/D1	2,2	3,2	2,3	1,7	1,9
Moyenne	19 730	35 870	23 730	16 400	17 610

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.
Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public, hors salariés des particuliers employeurs.
Lecture : en 2009, 10 % des salariés en EQTP des activités de services aux particuliers perçoivent un salaire annuel net inférieur à 12 740 euros, 25 % un salaire inférieur à 14 250 euros.
Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

2.7 Emploi et salaires dans les services mixtes

Les services mixtes regroupent des secteurs qui s'adressent à la fois aux entreprises et aux ménages. Cet ensemble représente 1,7 million de salariés en 2009 dont 48 % dans les activités financières et d'assurance, 39 % dans l'information et la communication et 13 % dans les activités immobilières. Les **effectifs** de ce secteur se sont accrus de 11 % entre 2000 et 2009, l'évolution n'étant pas linéaire au cours de la période. Deux phases de forte expansion -de 2000 à 2002 puis de 2004 à 2008- encadrent une période de repli, surtout marquée pour les activités immobilières. Les effectifs se replient de nouveau, dès 2008 dans les activités immobilières et en 2009 dans l'information et la communication. Seuls les effectifs dans les activités financières poursuivent leur croissance, à un rythme toutefois ralenti.

Ce secteur emploie de nombreux cadres (41 %), nettement plus que la moyenne du secteur marchand non agricole (SMNA) (17 %), et a *contrario* très peu d'ouvriers (4 %). Cela se traduit par une faible présence des jeunes de moins de 25 ans (7 % contre 12 % en moyenne). Un salarié sur deux est une femme, proportion plus élevée que la moyenne ; ceci reflète à la fois la sous-représentation des ouvriers et la surreprésentation des femmes au sein des professions intermédiaires. Les employés sont plus souvent à temps complet dans les services mixtes (82 %) que dans l'ensemble du SMNA (67 %).

La forte proportion de cadres se traduit par un **salaire net** annuel moyen de 34 190 euros en 2009 pour un **équivalent-temps plein** (EQTP), soit 39 % de plus que la moyenne du SMNA. Il s'établit à 34 720 euros dans le secteur de l'information et de la communication, à 36 310 euros dans les activités financières et d'assurance et à 25 450 euros dans les activités immobilières. Entre 2008 et

2009, le salaire net réel augmente légèrement dans le secteur de l'information et de la communication (+ 0,6 % en euros constants). Il diminue dans les activités financières (- 1,9 %), pour la deuxième année consécutive, après une forte hausse en 2007 (+ 5,0 %). Au total, sur la période 2002-2009, l'évolution du salaire net annuel moyen reste un peu plus favorable dans les activités financières (+ 0,3 % de croissance annuelle moyenne en euros constants) que dans l'information et la communication (+ 0,2 %).

En 2009, le salaire net **médian** s'établit à 27 060 euros en EQTP, soit 2 255 euros nets mensuels. 10 % des salariés des services mixtes ont gagné moins de 16 180 euros nets annuels en EQTP tandis que les 10 % les mieux rémunérés gagnaient plus de 54 420 euros.

Quel que soit le **décile**, les salaires dans les services mixtes sont relativement plus élevés que ceux du SMNA. La dispersion des salaires, mesurée par le rapport entre le 9^e décile et le 1^{er} décile, est particulièrement forte dans ce secteur (3,4). Ces deux caractéristiques, niveau et dispersion élevés, s'expliquent par la forte proportion de cadres. Toutefois, les cadres des services mixtes ont un salaire médian (38 300 euros en EQTP) et un **rapport interdécile** (3,0) proches de ceux de la moyenne du privé. Il en est de même pour les professions intermédiaires (salaire médian de 24 330 euros en EQTP, rapport interdécile de 2,1). En revanche, les employés de ce secteur ont un salaire plus élevé que dans l'ensemble du privé, quel que soit le décile observé (salaire médian en EQTP de 19 850 euros contre 16 430 euros). L'écart de salaires entre cadres et employés est donc plutôt plus faible que dans les autres secteurs. ■

Définitions

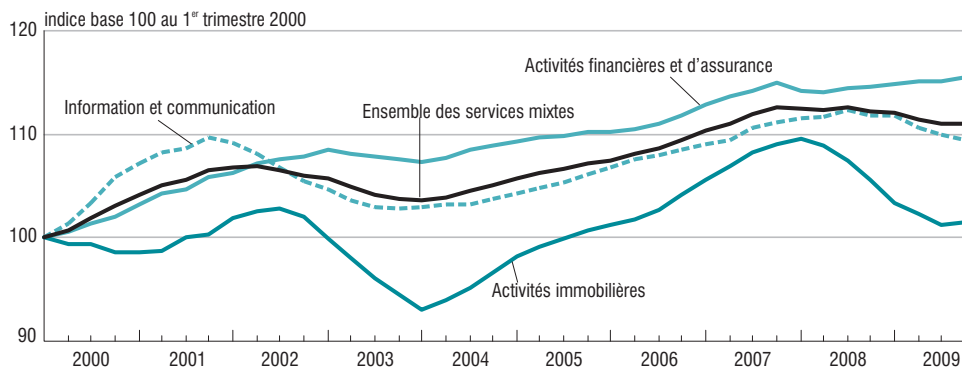
Effectifs : ici, ce sont ceux des estimations d'emploi (voir *annexe Glossaire*).

Salaire net : voir *fiche 2.1*.

Salaire en équivalent-temps plein (EQTP) : voir *fiche 1.1*.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

1. Évolution trimestrielle des effectifs salariés des services mixtes



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans les services mixtes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

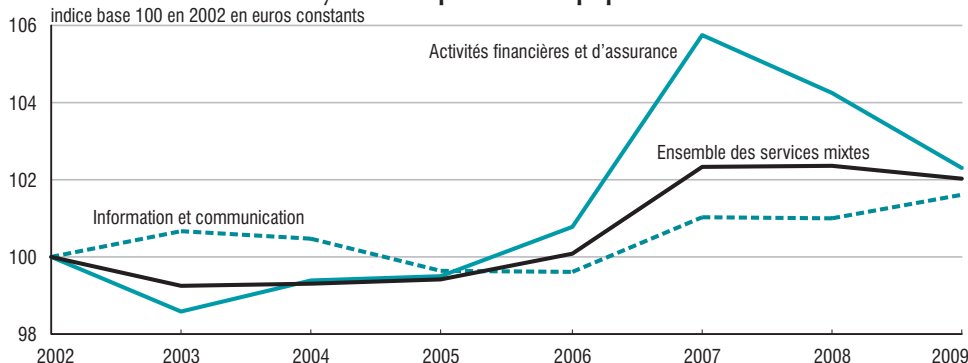
en %

	Répartition	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	Répartition des salariés en 2005
Cadres	40,6	95,5	36,4	2,5	18,8	38,6
Professions intermédiaires	28,2	89,3	47,8	8,7	20,8	28,3
Employés	27,3	81,9	71,9	13,1	22,5	28,4
Ouvriers	3,9	71,6	36,1	6,4	32,4	4,6
Ensemble	100,0	89,1	49,3	7,3	20,9	100,0

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés.

Source : Insee, enquêtes Emploi, estimations d'emploi.

3. Évolution du salaire net moyen d'un équivalent-temps plein dans les services mixtes



Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

4. Distribution des salaires nets annuels selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	16 180	24 800	16 450	14 190	13 480
Q1	20 430	30 190	20 030	16 500	15 380
D5 (médiane)	27 060	38 300	24 330	19 850	18 580
Q3	37 890	50 990	29 060	24 040	24 060
D9	54 420	73 390	35 030	28 630	29 330
D9/D1	3,4	3,0	2,1	2,0	2,2
Moyenne	34 190	48 030	25 840	21 170	20 660

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP du secteur privé et semi-public.

Lecture : en 2009, 10 % des salariés en EQTP des activités de services mixtes dans le secteur privé et semi-public perçoivent un salaire annuel net inférieur à 16 180 euros, 25 % un salaire inférieur à 20 430 euros.

Source : Insee, DADS 2009 définitif (exploitation au 1/12).

2.8 Emploi et salaires dans le secteur hospitalier privé et public

En 2009, 1,1 million d'**emplois en équivalent-temps plein** (EQTP) sont comptabilisés dans les **établissements de santé publics et privés**, hors internes, externes et résidents. 23 % de ces emplois sont à temps partiel, une proportion stable depuis 2005. Les emplois du secteur hospitalier sont majoritairement occupés par des femmes (78 %).

Les trois quarts de ces emplois sont concentrés dans les établissements publics et un quart dans les établissements privés, répartis à égalité entre privé à but lucratif et privé non lucratif. Entre 2005 et 2009, l'emploi salarié hospitalier en EQTP -hors médecins et cadres- a progressé de 1 % en rythme annuel. C'est dans le secteur privé lucratif que l'emploi a été le plus dynamique. La baisse du secteur privé non lucratif est liée à la redéfinition du périmètre des activités hospitalières introduite par la révision de la nomenclature des activités françaises à partir de 2007.

Dans le secteur public comme dans le secteur privé, la majorité des salariés (78 % pour l'ensemble) occupent des emplois d'agents de service ou d'employés administratifs (agents de service hospitaliers, aides-soignantes et ambulanciers) et de professions intermédiaires soignantes et sociales (infirmiers, sages-femmes et professionnels de la rééducation, etc.). Les médecins, pharmaciens, psychologues et cadres administratifs représentent 10 % de l'emploi dans le public, 11 % dans le privé non lucratif et 5 % dans le privé lucratif où l'exercice libéral domine.

En 2009, le **salaire** net annuel moyen (gardes et astreintes comprises) d'un **équivalent-temps plein** s'élève à 25 500 euros, soit 26 000 euros dans le secteur public, 25 500 euros dans le secteur privé non lucratif et 21 900 euros dans le secteur privé lucratif.

Toutefois, la comparaison des salaires moyens entre secteur public et secteur privé doit être réalisée avec précaution compte tenu des différences de structure des qualifications et des âges. Les salaires des cadres de direction sont plus élevés en moyenne dans le secteur privé lucratif que dans le secteur public et le secteur privé non lucratif. À l'inverse, les salaires moyens hors cadres et médecins, sont un peu plus élevés dans le public que dans le privé.

En 2009, la dispersion des salaires dans l'ensemble du secteur de la santé, mesurée par le rapport interdécile (D9/D1) est de 2,3. C'est parmi les professions les plus qualifiées que les revenus sont les plus dispersés. Entre 2005 et 2009, le salaire annuel net moyen -hors médecins, pharmaciens, psychologues et cadres- a évolué en euros courants et en rythme annuel de + 0,9 % dans le secteur public, + 1,9 % dans le secteur privé non lucratif et + 2,7 % dans le secteur privé lucratif. Compte tenu de l'inflation, le salaire moyen a baissé, en rythme annuel et en euros constants, de - 0,2 % dans l'ensemble du secteur hospitalier, dont - 0,5 % pour le secteur public, alors qu'il a progressé de 0,5 % et 1,2 % dans le secteur privé non lucratif et le secteur privé lucratif. L'évolution du salaire moyen des médecins, pharmaciens et cadres entre 2005 et 2009 n'a pas pu être estimée du fait d'une rupture de série liée à l'exclusion des internes du champ entre ces deux années.

Pour les personnes en poste à temps complet présentes tout au long de l'année en 2005 et 2009 -hors médecins, pharmaciens, psychologues et cadres- le salaire a évolué en moyenne annuelle de + 1,0 % en euros constants. ■

Définitions

Emploi en équivalent-temps plein (EQTP) : voir *fiche 1.5*.

Établissements de santé : ce sont les établissements publics (catégorie juridique agrégée des personnes morales soumises au droit administratif) dont l'activité économique principale relève des activités hospitalières (8610Z en 2009, 851A en 2005) ou ayant la catégorie juridique « établissement d'hospitalisation » (7364). Les effectifs EQTP calculés à partir des DADS ne sont pas directement comparables avec les effectifs en EQTP obtenus à partir des statistiques annuelles des établissements de santé (SAE).

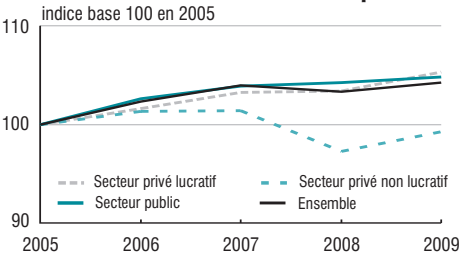
Salaires en équivalent-temps plein (EQTP) : voir *fiche 1.1*.

1. Emploi dans le secteur hospitalier en 2005 et 2009 selon le sous-secteur

		En 2005	En 2009						
		Répartition des effectifs	Répartition des effectifs	Part des femmes	Âge médian	Part de salariés à temps partiel ⁴	Répartition des effectifs par sous-secteur (%)		
		(%)	(%)	(%)	(années)	(%)	Privé lucratif	Privé non lucratif	Public
Médecins, pharmaciens, psychologues ¹	(a)	9,4	7,9	48,6	47	42,0	2,6	7,9	8,7
Cadres direction, administration, gestion	(b)	1,7	1,7	51,5	47	11,6	2,1	2,9	1,4
Professions intermédiaires soignantes et sociales ²	(c)	35,4	36,1	85,8	39	24,2	40,2	38,5	35,2
Professions intermédiaires administratives et techniques	(d)	2,2	4,7	77,1	45	18,8	2,9	6,1	4,7
Agents de service et employés administratifs ³	(e)	46,0	42,1	85,8	42	21,2	50,5	40,6	41,1
Ouvriers	(f)	5,4	7,5	31,4	45	10,6	1,7	3,9	8,9
Ensemble¹ (en %)	(a+b+c+d+e+f)	100,0	100,0	77,8	42	23,2	100,0	100,0	100,0
(en milliers)		1 107,2	1 133,4				126,5	125,4	881,4
Ensemble ¹ hors médecins et cadres	(c+d+e+f)	984,1	1 025,8				120,6	111,9	793,3

1. En 2009, la catégorie « médecins, pharmaciens, psychologues » ne contient plus les internes, externes et résidents. Ce qui a un impact sur les évolutions d'effectifs de la catégorie et de l'ensemble ; 2. Les professions intermédiaires « soignantes » sont constitués des infirmiers, des sages-femmes, des spécialistes de la rééducation et des techniciens médicaux. Les professions intermédiaires « sociales » regroupent les assistantes sociales et les éducateurs spécialisés ; 3. Les « agents de service » recouvrent les agents de services hospitaliers, les aides-soignants et les ambulanciers ; 4. Part de temps partiel parmi l'ensemble des postes. Champ : France métropolitaine, salariés des établissements publics et privés ayant une activité économique principale hospitalière en EQTP, hors stagiaires et apprentis. Sources : Insee, DADS 2005 et 2009 ; traitements Drees.

2. Évolution des effectifs hors cadres et médecins dans le secteur hospitalier



Champ : France métropolitaine, salariés des établissements publics et privés ayant une activité économique principale hospitalière en EQTP. Note : la baisse constatée dans le secteur privé non lucratif est liée à la redéfinition du périmètre des activités hospitalières introduite par la révision de la nomenclature des activités françaises. Sources : Insee, DADS 2005 à 2009 ; traitements Drees.

3. Distribution des salaires annuels nets dans le secteur hospitalier selon la CS en 2009

	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Ensemble ¹
D1	24 460	19 100	15 380	15 760
Q1	34 660	21 780	17 080	18 210
D5 (médiane)	52 000	26 130	19 310	21 850
Q3	72 020	30 880	21 970	27 810
D9	85 440	34 620	24 780	35 800
D9/D1	3,5	1,8	1,6	2,3

1. Hors internes, externes et résidents en 2009. Champ : France métropolitaine, salariés des établissements publics et privés ayant une activité économique principale hospitalière en EQTP. Sources : Insee, DADS 2005 et 2009 ; traitements Drees.

4. Salaires annuels nets moyens en 2009 selon la CS et le sous-secteur

		2009 (euros courants)				Évolution annuelle moyenne 2005-2009	Évolution annuelle moyenne 2005-2009 des personnes en place ²
		Privé lucratif	Privé non lucratif	Public	Ensemble	(en % et euros constants 2009)	
Médecins, pharmaciens, psychologues ¹	(a)	49 060	62 640	56 410	56 840	n.s.	1,6
Cadres direction, administration, gestion	(b)	48 650	43 620	41 970	43 220	-2,0	1,4
Professions intermédiaires soignantes et sociales	(c)	25 050	25 780	27 030	26 630	-0,6	1,2
Professions intermédiaires administratives et techniques	(d)	22 440	22 550	24 110	23 770	-1,1	1,2
Agents de service et employés administratifs	(e)	16 950	17 960	19 920	19 310	-0,1	0,8
Ouvriers	(f)	18 250	18 410	18 990	18 940	-1,3	0,8
Ensemble¹ (en %)	(a+b+c+d+e+f)	21 870	25 550	26 010	25 500	n.s.	1,1
Ensemble hors médecins et cadres	(c+d+e+f)	20 560	21 670	22 860	22 460	-0,2	1,0

1. En 2009, la catégorie « médecins, pharmaciens, psychologues » ne contient plus les internes, externes et résidents. Ce qui a un impact sur les évolutions d'effectifs de la catégorie et de l'ensemble. 2. Salariés à temps complets présents douze mois les 2 années. Champ : France métropolitaine, salariés des établissements publics et privés ayant une activité économique principale hospitalière en EQTP, hors stagiaires et apprentis. Sources : Insee, DADS 2005 et 2009 ; traitements Drees.

2.9 Emploi et salaires par catégorie d'entreprise

Le décret n°2008 – 1354 du 18 décembre 2008 définit l'entreprise à partir de critères économiques (voir annexe Glossaire). Ces critères portent à la fois sur les **effectifs en équivalent-temps plein** (EQTP), le chiffre d'affaires et le total des bilans. Ils ne peuvent donc être utilisés que pour les entreprises ayant un caractère marchand. Le décret définit ainsi la catégorie des microentreprises, la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME), la catégorie des entreprises de taille intermédiaire (ETI), et la catégorie des grandes entreprises (GE). Les entreprises marchandes du secteur marchand non agricole (SMNA) pour lesquelles ces catégories peuvent être définies comptabilisent 13 millions d'EQTP, soit 95 % de l'emploi EQTP du SMNA.

Les entreprises sont composées de une ou plusieurs unités légales. On parle respectivement d'unité légale indépendante ou de groupe. Les 1 045 000 microentreprises, qui ont au plus 9 salariés en EQTP, représentent 2 428 000 emplois EQTP répartis dans 1 052 000 unités légales, dont la quasi-totalité sont indépendantes. Les 128 000 PME, qui ont au plus 249 salariés, représentent 3 757 000 emplois EQTP répartis dans 170 000 unités légales, dont 35 400 de moins de 10 salariés. Les 4 560 ETI, qui ont au plus 4 999 salariés, représentent 2 921 000 emplois EQTP répartis dans 26 700 unités légales. Les 218 GE représentent 3 843 000 emplois répartis dans 11 500 unités légales. Parmi ces 11 500 unités légales, seules 1 800 ont au moins 250 salariés mais elles regroupent 88 % des effectifs EQTP des GE.

Le poids des cadres et des professions intermédiaires s'accroît avec la taille de l'entreprise, leurs parts respectives passant de une personne sur huit dans les microentreprises à une personne sur quatre dans les GE. *A contrario*, la part des employés est la plus forte parmi les

microentreprises (38 % contre 28 % en moyenne) et la part des ouvriers est la plus faible parmi les grandes entreprises (26 % contre 34 % en moyenne). Ce n'est toutefois pas dans les microentreprises, moins fréquentes dans l'industrie, que la part des ouvriers est la plus forte, mais dans les PME (41 % contre 37 %).

Les salaires augmentent aussi nettement avec la taille des entreprises : le **salairé annuel net moyen en EQTP** est de 19 860 € dans les microentreprises et de 28 710 € dans les GE. Ce fort écart est le reflet non seulement de la structure des emplois par catégorie sociale (CS) mais aussi d'une relation croissante entre salaire et taille au sein de chaque CS. Les microentreprises se distinguent par un salaire moyen des cadres (35 530 € nettement inférieur à celui de la même CS dans les PME (46 540 €)). Quelle que soit la catégorie d'entreprise, ce sont les employés qui ont, en moyenne, le salaire le moins élevé. Les salaires des cadres sont en moyenne 2,6 fois plus élevés que ceux des employés.

En 2009, le salaire net médian en EQTP, qui partage les effectifs en deux parties égales en fonction de leur rémunération nette annuelle, s'établit dans les entreprises marchandes du SMNA à 20 110 euros, soit 1 676 euros nets mensuels. 10 % des salariés ont gagné moins de 13 740 euros nets annuels tandis que les 10 % les mieux rémunérés gagnaient plus de 40 020 euros.

La dispersion des salaires, mesurée par le rapport entre le 9^e décile et le 1^{er} décile, est particulièrement réduite dans les microentreprises (2,3 contre 2,9 pour l'ensemble des entreprises marchandes du SMNA). Cela s'explique à la fois par la faible proportion de cadres et la rémunération relativement peu élevée de ces derniers dans ces microentreprises. La dispersion augmente avec la taille pour atteindre un rapport interdécile de 3,0 dans les GE. ■

Définitions

Emploi en équivalent-temps plein (EQTP) : nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

Salairé net annuel en équivalent-temps plein : voir annexe Glossaire.

Médiane, rapport interdécile, décile : voir annexe Glossaire.

Pour en savoir plus

- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise : une meilleure vision du tissu productif », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.

Emploi et salaires par catégorie d'entreprise 2.9

1. Nombre d'unités légales par catégorie d'entreprise et taille d'unité légale en 2009

	Microentreprises	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)	Ensemble
1 à 9 salariés ¹	1 052 000	35 400	6 900	2 400	1 096 600
De 10 à 19 salariés	0	78 100	3 800	1 600	83 600
De 20 à 49 salariés	0	43 800	6 400	2 700	52 900
De 50 à 249 salariés	0	12 700	6 500	3 000	22 200
De 250 à 999 salariés	0	0	2 700	1 200	3 900
De 1 000 à 4 999 salariés	0	0	400	500	900
5 000 salariés ou plus	0	0	0	130	130
Total	1 052 000	170 000	26 700	11 500	1 260 100
Nombre d'entreprises	1 045 000	128 000	4 560	218	1 178 000

1. Salariés en équivalent-temps plein. Note : les entreprises sont composées de une ou plusieurs unités légales, ce qui explique qu'il puisse y avoir au sein d'une grande entreprise une ou des unités légales de moins de 10 salariés.

Champ : France métropolitaine, entreprises marchandes et employeuses du secteur marchand non agricole.

Source : Insee, DADS et LIFIUS.

2. Nombre d'emplois par catégorie d'entreprise et taille d'unité légale en 2009

en milliers

	Microentreprises	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)	Ensemble
1 à 9 salariés ¹	2 428,5	167,5	32,2	11,4	2 639,7
De 10 à 19 salariés	0,0	1 063,5	56,5	24,1	1 144,2
De 20 à 49 salariés	0,0	1 350,5	215,7	90,1	1 656,3
De 50 à 249 salariés	0,0	1 175,4	777,4	348,4	2 301,2
De 250 à 999 salariés	0,0	0,0	1 176,2	583,0	1 759,2
De 1 000 à 4 999 salariés	0,0	0,0	663,3	1 031,6	1 695,0
5 000 salariés ou plus	0,0	0,0	0,0	1 754,6	1 754,6
Total	2 428,5	3 756,9	2 921,4	3 843,2	12 950,1

1. Salariés en équivalent-temps plein.

Champ : France métropolitaine, entreprises marchandes et employeuses du secteur marchand non agricole.

Source : Insee, DADS et LIFIUS.

3. Ventilation du nombre d'EQTP selon la CS par catégorie d'entreprise en 2009

en %

	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Microentreprises	12,0	12,9	38,3	36,8	100,0
Petites et moyennes entreprises (PME)	14,2	16,4	28,8	40,6	100,0
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	20,3	21,4	23,3	35,0	100,0
Grandes entreprises (GE)	23,8	25,2	25,0	26,0	100,0
Ensemble	18,0	19,5	28,2	34,3	100,0

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, entreprises marchandes et employeuses du secteur marchand non agricole.

Source : Insee, DADS et LIFIUS.

4. Salaires nets annuels moyens en EQTP selon la catégorie d'entreprise et la CS en 2009

en euros

	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Microentreprises	35 530	21 830	16 580	17 480	19 860
Petites et moyennes entreprises (PME)	46 540	25 710	17 960	18 730	23 600
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	48 690	26 250	18 180	19 670	26 630
Grandes entreprises (GE)	48 610	27 100	19 340	21 050	28 710
Ensemble	46 530	25 900	18 010	19 220	25 100

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, entreprises marchandes et employeuses du secteur marchand non agricole.

Source : Insee, DADS et LIFIUS.

5. Distribution des salaires nets annuels en EQTP selon la taille de l'entreprise et la CS en 2009

en euros

	Microentreprises	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)	Ensemble
D1	12 640	13 600	14 280	15 030	13 740
Q1	14 290	15 590	16 640	18 020	16 000
D5 (médiane)	17 030	19 090	20 950	23 510	20 110
Q3	21 470	25 190	29 000	32 180	27 530
D9	29 420	36 660	42 770	45 430	40 020
D9/D1	2,3	2,7	3,0	3,0	2,9

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, entreprises marchandes et employeuses du secteur marchand non agricole.

Source : Insee, DADS et LIFIUS.